

LE SERVICE CITOYEN : FACTEUR D'ÉPANOUISSEMENT OU OUTIL D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ?

Jean Blairon

Ce texte constitue la retranscription d'un exposé qui nous a été demandé par le groupe socialiste de la Chambre des Représentants. A l'initiative de Laurette Onkelinx, une journée d'étude a en effet été consacrée le 9 septembre 2015 au service citoyen : « Le Service citoyen : quels enjeux, quelles perspectives ? ». La journée a été présidée par Jean-Marc Delizée.

Le titre qui m'a été proposé dispose les termes d'un choix à opérer dans une alternative ; avec humour je répondrais immédiatement : aucun des deux j'espère !

Il me semble en effet que les deux termes risquent d'échouer à indiquer les visées de ce dispositif, comme c'est d'ailleurs trop souvent le cas pour les innovations sociales, contraintes de dire leur nouveauté dans les mots anciens – en l'occurrence les catégories existantes, notamment les catégories politiques existantes.

L'emploi du mot épanouissement, en premier lieu, me paraît inapproprié parce trop mou d'une part, euphémisant d'autre part.

En mobilisant le terme « épanouissement », s'inscrit-on, en effet, dans la lignée des pédagogies libertaires et anti-académiques, comme celles d'Alexander Neill :

« Je vous le demande, que peuvent nous apporter des discussions sur le français, l'histoire ancienne, ou Dieu sait quoi encore, alors que de tels sujets ne valent pas un iota, comparés au domaine plus large de l'accomplissement naturel de la vie, de l'épanouissement du cœur humain ? »¹

Souhaitons-nous à sa suite prendre des positions comme :

« Je préférerais voir sortir de nos écoles d'heureux balayeurs des rues plutôt que des savants névrosés » ou « Il vaut mieux être libre, satisfait et ignorant des fractions complexes que de passer des examens et avoir le visage couvert d'acné » - sachant que le pédagogue libérateur n'a « jamais vu d'acné sur le visage heureux d'un adolescent libre. »²

Il est assez piquant de constater que la logique de l'épanouissement est aujourd'hui revendiquée et même imposée dans le contexte de l'enseignement académique lui-même.

Ainsi, en promotion sociale, du module « mathématiques appliquées au domaine technique » ; un premier contenu est ainsi défini :

« A partir de situations concrètes se référant aux domaines techniques liés à l'orientation de ses

1 Sauf mention contraire, les citations de Neill sont tirées de son ouvrage *Libres enfants de Summerhill*. J.-P. Le Goff les a mises en perspective critique dans son ouvrage *Mai 68 : l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 2006.

2 Phrases citées par J.-P. Le Goff, *op.cit.*, p. 370.

études, en utilisant le calcul mental, le calcul écrit ou la calculatrice avec pertinence en fonction de la situation, l'étudiant sera capable : d'identifier et d'effectuer des opérations dans des situations variées (nombres entiers, nombres décimaux, fractions munies d'un signe y compris l'élevation à une puissance) ; »

Je ne pense pas qu'on aille jusqu'à l'étude des « fractions complexes » évoquées par Neill. Toutefois, l'enseignant de ce module se voit intimer l'obligation suivante :

« Conformément à l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels. »

Entre un épanouissement libertaire qui conduit Neill à affirmer « En matière de santé psychique, nous ne devons rien imposer et, en matière d'apprentissage, rien demander. » (1945, p. 103)³

et un épanouissement imposé dont on ne voit d'ailleurs pas trop à quoi il peut correspondre concrètement - d'autant qu'il s'agira en même temps de répondre aux besoins et demandes d'une série quasi illimitée d'institutions (demandes qui peuvent être d'ailleurs fort contradictoires) - on peut attraper le tournis...

Si l'on ajoute que le terme épanouissement possède un autre emploi célèbre, dans la campagne « Que cent fleurs s'épanouissent que cent écoles rivalisent » lancée en 1956 par le Président Mao pour inciter à la libre expression et qui a donné lieu à une des plus sévères répressions de l'histoire du pays, la confusion ne peut qu'augmenter.

Quant à l'insertion socio-professionnelle, en matière de jeunesse, nous ne sommes pas loin de l'abus de langage.

Trop de discours voudraient en effet nous faire croire que le droit fondamental de tous à un travail librement choisi ou accepté n'est violé que parce que la préparation des jeunes et spécifiquement leur formation sont insuffisantes, alors même que l'emploi manque cruellement en quantité et aussi en qualité, c'est-à-dire comme une relation et un engagement réciproque et équilibré, relation sur laquelle on peut s'appuyer pour construire un avenir.

Je n'ignore pas qu'on a mis sur pied une « garantie jeunesse », mais là encore je voudrais qu'on ne se paie pas de mots et qu'on fasse équivaloir le terme garantie à ce qu'il signifie et ce qu'il implique, à une véritable continuité (c'est bien de se voir proposer un stage ou une formation, c'est mieux si cela débouche effectivement sur un emploi...) et une forte cohérence des politiques diverses menées à différents niveaux de pouvoir. Nous sommes loin du compte puisqu'une récente mesure fédérale impose désormais une condition de réussite pour pouvoir bénéficier des allocations d'insertion (des allocations de chômage sur base des études). Il faut un diplôme de secondaire ou d'une formation en alternance pour y avoir droit. Les jeunes entre 18 et 21 ans qui sortent sans diplôme en seront privés dès ce 1er septembre.

Nous nous trouvons donc sur un terrain sur-déterminé et même miné. Pour discuter des visées d'un dispositif pratique que l'on souhaite instituer, faire exister au-delà de l'expérimentation effectuée et promue par des innovateurs, en changeant l'environnement dans lequel évolue un groupe (ici les jeunes qui sortent d'une crise d'acné), il faut partir non des catégories existantes mais bien de ce que révèlent les situations vécues.

3 <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/book/export/html/29133>.

C'est de fait la suggestion d'Alain Touraine pour que « la société retrouve l'intégration qu'elle a perdue » : « il faut que la parole et que la vie de chacun soient au centre de la vie collective »⁴, il faut partir « du bas » et non du haut, par exemple de valeurs dont l'interprétation est par trop élastique. Partir du bas, c'est tenter une démarche empirique d'écoute et de compréhension.

Ma base empirique est la suivante :

- plusieurs évaluations des dispositifs d'« année citoyenne » mis en œuvre par les services « solidarité » ;
- une longue recherche participative que nous avons consacrée aux « NEET », ces jeunes de 18-25 ans qui ne sont ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation⁵ ;
- la fréquentation quotidienne, depuis 20 ans, de jeunes peu qualifiés qui suivent à RTA un programme de formation au métier de cameraman-monteur, nous apporte aussi beaucoup en termes d'enseignements par rapport aux réalités vécues.

Dans le cadre de nos travaux et de leur enjeu (pourquoi et comment instituer un dispositif de « service citoyen », c'est-à-dire l'inscrire comme un droit), la question que je pense devoir traiter est la suivante :

Y a-t-il, dans les épreuves personnelles vécues par certains jeunes une ou plusieurs questions publiques qui méritent d'être posées de telle sorte qu'une réponse politique doive leur être trouvée ? A quelles conditions une réponse comme le service citoyen pourrait-elle être jugée pertinente par rapport à ces questions ?

Le libellé de la question s'appuie sur la conception de l'action politique qu'a élaborée le sociologue C.W. Mills⁶.

Pour lui, en effet, parmi les nombreuses **épreuves personnelles** rencontrées dans leur milieu de vie par un certain nombre de citoyens, certaines sont susceptibles de **changer de statut** : du fait du nombre de personnes concernées, par exemple, de l'intensité ou de l'exemplarité de l'épreuve (par rapport à ce que notre société prétend être, entre autres) certaines catégories d'épreuves accèdent au statut d'**enjeux de structure**. De personnelles, elles deviennent en quelque sorte sociétales ; des personnes et des groupes qu'elles ne concernent pas directement peuvent dès lors les « faire leur », les adopter.

Une question publique est alors posée, une réponse politique est requise (c'est ce qui est peut-être occupé à se passer avec la « crise migratoire »).

En écoutant l'analyse que font de leurs situations sociales les groupes de jeunes qui les vivent, quatre questions publiques me paraissent posées.

1) LE RAPPORT À L'AVENIR DE CEUX QUI N'ONT RIEN À ATTENDRE DE L'AVENIR

La formule est de Pierre Bourdieu, qui expliquait ainsi le fonctionnement violent de certains jeunes :

« La morale de la force qui trouve son accomplissement dans le culte de la violence et des jeux quasi suicidaires, moto, alcool ou drogues dures, où s'affirme le rapport à l'avenir de ceux qui n'ont rien à attendre de l'avenir, n'est sans doute qu'une des manières de faire de nécessité vertu. Le parti pris affiché de réalisme et de cynisme, le refus du sentiment et de la sensibilité, identifiés à une sensiblerie féminine ou efféminée, cette sorte de devoir de dureté, pour soi comme pour les autres, qui conduit aux audaces désespérées de l'aristocratie de paria, dont

4 A. Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Paris, Fayard, 1997 (réédition 2002).

5 Qu'ont à nous apprendre les « NEET » ? Politiques sociales et violence symbolique, asbl RTA : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412> ou http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj_upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/FinalNEET.pdf&hash=bf86828b64bf54602846c265c607685aa50aedff.

6 C. W. Mills, *L'imagination sociologique*, Ed. La Découverte (Sciences humaines et sociales n°39), 2006.

une façon de prendre son parti d'un monde sans issue, dominé par la misère et la loi de la jungle, la discrimination et la violence, où la moralité et la sensibilité ne sont d'aucun profit. » (7)

Michel Wieviorka a approfondi ce thème et l'a relié à des **difficultés de subjectivation**.

Une de ces difficultés est ce qu'il a appelé le « sujet flottant », à savoir la difficulté « de passer à l'action », au vu de l'absence des conditions qui pourraient permettre ce passage :

« parce qu'il lui est interdit ou impossible de se transformer en action, alors même qu'il en ressent le désir ou le besoin. »⁸

Dans notre étude sur les « NEET », nous avons rencontré effectivement fréquemment ce cas de figure, qui se caractérise notamment par une dérive qui a du mal à s'arrêter, par l'impression de ne pas avoir de place, d'être véritablement coincé, de tourner « fou », en rond, ce qui donne effectivement lieu à des « pétages de plomb », des dépressions, des tentatives de suicide...

Un jeune parle ainsi de « son grand malheur » de n'avoir pas « d'idée concrète » de ce qu'il veut/peut faire, du fait de tourner en rond dans une indécision permanente, ne sachant pas s'il a « les compétences » ou s'il ne les a « pas encore trouvées ou suffisamment prouvées ». Les dispositifs d'insertion ne paraissent pas nécessairement adéquats, pas d'office accessibles (Une jeune fille relate ainsi que sans ressources, domiciliée chez une grand-mère où elle n'habite plus, hébergée chez un compagnon où elle n'est pas domiciliée, elle a été confrontée à des CPAS qui se sont renvoyé la balle, jusqu'à ce qu'une assistante sociale lui conseille « de tomber enceinte » pour avoir « le droit » d'être enfin aidée...).

Et puisqu'on parle beaucoup de radicalisation en ce moment, il est utile de rappeler, comme le fait Michel Wieviorka, que Khaled Kelkal, qualifié en 1995 d'ennemi public n°1 en France, avait raconté son parcours quelques années plus tôt à un journaliste allemand en déclarant à propos du lycée : « J'avais les capacités de réussir, mais j'avais pas ma place »⁹.

Ces évocations trop rapides nous permettent quand même d'indiquer clairement une première question publique qui concerne ceux que Robert Castel appelle les « individus par défaut » (en d'autres termes en difficulté de subjectivation) :

Les « individus par défaut » sont ces personnes à qui « manquent les ressources nécessaires pour assumer positivement leur liberté d'individus ». Il leur manque **les ressources ou les supports** « pour pouvoir se réaliser effectivement comme les individus qu'ils voudraient être ». Ce n'est donc pas « l'absence de désir ou de volonté d'être des individus à part entière » qui les caractérise.¹⁰

La question publique qui est posée est dès lors la mise à disposition de **dispositifs de subjectivation** qui aident à sortir de la position de « sujet flottant », ce qui dépasse de loin la question de l'insertion mais la détermine ; Sarah, convaincue que sa place ne se trouve nulle part, nous dit dans son témoignage : « Je n'existais pas »...

7 P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, 2001, p. 141.

8 M. Wieviorka, *La violence*, Paris, éd. Balland, 2004, p. 292.

9 J. Fastrès, J. Blairon et L. Watillon, « Radicalisation, prévention et milieu ouvert », *Intermag.be*, étude 2015, <http://www.intermag.be/518>.

10 R. Castel et C. Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretien sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001.

2) LE RAPPORT PROGRAMMATIQUE À L'EXISTENCE

Revenons à Pierre Bourdieu.

Il n'a cessé d'insister sur « **les conditions économiques et sociales qui rendent possible l'ordre ordinaire des pratiques** »¹¹. Il a par exemple très bien décrit les conséquences d'une vie transformée en « jeu de hasard », soumise à de nombreux aléas, en termes de statuts (perte du chômage, du CPAS), relations (ruptures à répétition), manque récurrent de ressources, mobilité contrainte...

Une de ces conséquences est la perte d'un certain rapport au temps : perte de la capacité stratégique, de la capacité d'anticiper, obligation de trouver dans l'urgence des systèmes D eux-mêmes dévorateurs en énergie et casseurs de rythme, etc.

Bourdieu parle ainsi des chômeurs :

« avec leur travail, les chômeurs ont perdu les mille riens dans lesquels se réalise et se manifeste concrètement une *fonction* socialement connue et reconnue, c'est-à-dire l'ensemble des fins posées à l'avance, en dehors de tout projet conscient, sous forme d'exigences et d'urgences – rendez-vous « importants », travaux à remettre, chèques à faire partir, devis à préparer – et tout l'avenir déjà donné dans le présent immédiat, sous forme de délais, de dates et d'horaires à respecter – bus à prendre, cadences à respecter, travaux à finir... Privés de cet univers objectif d'incitations et d'indications qui orientent et stimulent l'action et, par là, toute la vie sociale, ils ne peuvent vivre le temps libre qui leur est laissé que comme temps mort, temps pour rien, vidé de tout sens ».¹²

En réfléchissant à ces analyses et en interrogeant un grand nombre de personnes dont le droit à un travail librement choisi ou accepté n'est plus ou n'a jamais été respecté, nous avons été conduits à décrire ce rapport déstructuré au temps comme un mélange explosif entre :

- un temps libre dévalorisé, vide, à tuer,
- souvent envahi par un temps contraint, fait d'urgences qui dépassent, qui détruisent, temps qui fait l'objet d'un déni massif par les professionnels (« vous n'avez quand même que ça à faire ») ;
- et saturé de l'extérieur par un temps contraint dévalorisant (par une foule de démarches à faire, artificielles, inefficaces, inutiles, supposées faire la preuve qu'on « s'active »).

Trop de gens, et souvent des jeunes, sont ainsi soumis à une « collision des Temps » plutôt insupportable. Elle se produit parce qu'on néglige qu'un comportement de vie suppose des conditions notamment socio-économiques pour pouvoir exister.

On oublie ainsi que « **la demande effective trouve son fondement et du même coup ses limites dans le pouvoir effectif** »¹³ et notamment que « en-deçà d'un certain seuil de chances objectives, la disposition stratégique (...) qui suppose la référence pratique à un à venir, (...) ne peut se constituer. »

Mais il y a pire.

Pour toutes ces personnes, le mal est aujourd'hui prescrit comme remède, puisque l'aide qu'elles seraient en droit de recevoir est de plus en plus souvent conditionnée... à une projection dans l'avenir, à la constitution d'un projet de vie, d'insertion, etc., décliné en objectifs et en étapes, programmé de pied en cap.

Robert Castel parle d'une « matrice contractuelle » portant sur l'élaboration d'un « projet » et se demande « si l'imposition de cette matrice contractuelle n'équivaut pas à exiger des individus les plus déstabilisés qu'ils se conduisent comme des sujets autonomes ? Car « monter un projet professionnel »

11 P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*. Paris, Seuil, 1997, p. 262.

12 *Idem*, p. 263.

13 *Ibidem*.

ou, mieux encore, construire un « itinéraire de vie » ne va pas de soi lorsqu'on est, par exemple, au chômage ou menacé d'être expulsé de son logement (aujourd'hui on a le cas de figure expulsé du chômage et donc de son logement). » Il ajoute : « C'est même une exigence que beaucoup de sujets bien intégrés seraient bien en peine d'assumer, car ils ont toujours suivi des trajectoires balisées. »¹⁴

Synthétisons :

alors que certaines conditions économiques et sociales sont nécessaires pour pouvoir entrer dans « l'ordre ordinaire des pratiques », si elles font défaut, cette entrée ne peut s'opérer, les dispositions qu'elle requiert ne pouvant être constituées ; c'est le cas pour la capacité stratégique.

L'aide que l'on est en droit de recevoir est de plus paradoxalement conditionnée à des démarches qui ne sont possibles qu'une fois ces dispositions acquises...

Ce qui équivaut à demander à ceux dont l'avenir est brouillé qu'ils se déterminent plus vite et plus intensément que les autres (c'est d'ailleurs la logique de l'enseignement professionnel dans notre pays).

La deuxième question publique conduit à dire que nous avons grand besoin d'un **dispositif de subjectivation où le projet n'est pas le point de départ mais un point d'arrivée possible, après de multiples expérimentations qui suspendent la collision destructrice des temps.**

3) LE RAPPORT AUX AUTRES

Les fonctionnements que je viens de décrire ont en outre une conséquence redoutable, d'une violence symbolique extrême : la stigmatisation.

C'est que les difficultés vécues par une trop grande quantité de jeunes, redoublées trop souvent par des aides inadaptées, comme nous venons de le voir, sont trop souvent attribuées à des fautes de comportement de leur part, à une faiblesse incriminable, pour tout dire à un défaut d'activation.

Erving Goffman a théorisé le stigmaté comme la possession d'un attribut négatif, apte à jeter sur celui qui en est pourvu un discrédit durable et profond, à un point tel que la personne ne se voit plus considérée comme ordinaire, qu'elle est retranchée du cercle des interactants légitimes, voire des humains à part entière.

Il y a plusieurs catégories d'attributs susceptibles de produire un tel discrédit : les défauts physiques, certaines caractéristiques ethniques ou, je cite Goffman, « des tares du comportement ».

La conséquence redoutable des difficultés que nous avons décrites en termes de rapport à l'avenir et de collision des temps c'est qu'elles sont tendanciellement imputées à la responsabilité de ceux qui en sont les victimes et sont donc requalifiées en tare du comportement.

Il faut ajouter, malheureusement, que le fait d'être aidé par la collectivité tend de plus en plus à devenir un stigmaté également : on est facilement suspecté de pusillanimité coupable, quand ce n'est pas de fraude sociale ou de charge intolérable pour les normaux.

Au caractère stigmatisable du statut d'« objet d'aide », suspecté de complaisance, s'ajoute la méconnaissance, par l'opinion, des mécanismes de solidarité dont se rendent capables les personnes soumises à la précarité ou à la désaffiliation : échanges de savoirs, de trucs, partages de ressources comme le logement, prêts ou dons de toutes sortes, prennent leur juste proportion lorsqu'ils sont rapportés aux ressources disponibles des donateurs.

Puisque le stigmaté est lié à la culture d'une société (un attribut peut être doté d'une « charge » stigmatisante dans une société et pas dans l'autre, à une époque et pas à une autre – pensons par exemple à des attributs comme « gauchiste », « communiste » ou encore « homosexuel »), la stigmatisation de groupes donnés dans une société relève bien d'une question publique.

¹⁴ R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, p. 471.

Celle-ci touche à **la déstigmatisation des jeunes qui sont aidés ou devraient l'être et, complémentairement, à la visibilité de leur capacité à être sujets d'aide.**

Nous touchons là à la dernière question publique : la place que l'on accorde aux comportements désintéressés.

4) LA PEAU DE CHAGRIN EXISTENTIELLE PRODUITE PAR L'UTILITARISME

Nous nous enfermons de plus en plus dans une vision utilitariste qui se caractérise notamment par le fait qu'on « réduit tout ce qui peut motiver les agents à l'intérêt économique, à un profit en argent », en supposant qu'ils agissent tous selon un calcul rationnel.¹⁵

La vision utilitariste conduit à mettre le champ économique au poste de commande, en allant parfois jusqu'à l'annexion et la mise au service des autres champs : la culture, par exemple, va finir par n'être plus légitime que comme attracteur économique pour un territoire ; l'enseignement est pensé et organisé « à partir de l'aval, c'est-à-dire des demandes et des capacités du marché du travail. »¹⁶

Ce point est évidemment important si on réfléchit en termes d'insertion socio-professionnelle.

Mais ce pilotage par l'aval, qui gagne de plus en plus en force, doit susciter des objections fortes.

Alain Touraine lui en oppose trois.

- Il s'agit d'une réduction inacceptable de l'éducation : préparer uniquement à la vie active, c'est ne tenir aucun compte des demandes des enseignés qui sont bien plus larges, qui touchent à la construction de soi : « On ne peut pas parler d'éducation quand on réduit l'individu aux fonctions sociales qu'il doit assumer. »
- Cette vision utilitariste est en outre, paradoxalement, très inefficace par rapport à ses propres orientations. « L'avenir professionnel est peu prévisible et comportera pour la plupart de ceux qui sont aujourd'hui à l'école des discontinuités si grandes qu'on doit d'abord demander à l'école de les préparer à apprendre à changer plutôt que de leur demander d'acquérir des compétences précises qui risquent d'être bientôt dépassées ou inutiles pour eux. »
- Elle peut enfin se révéler nuisibles : « Il est dangereux de vouloir adapter des jeunes à un état de la société économique qui leur donne de si grandes chances d'être chômeurs ou de passer des années dans la précarité. »

Mais nous voudrions ajouter une quatrième objection qui est centrée sur l'intérêt de donner des occasions fortes de pratiquer le désintéressement.

Plusieurs sociologues du travail, comme Jean-Pierre Le Goff ou Danièle Linhart, ont en effet entrepris de révéler ce qu'on peut appeler « la face cachée du travail », à savoir la place qu'y occupent des comportements désintéressés.

C'est d'abord le sens que procure le travail qui s'exprime dans la participation à la production de la société, à faire œuvre utile, ou belle, etc.

Cette dimension n'est pas seulement présente dans l'univers de la fonction publique (où le travail est mû par la poursuite de l'intérêt général) ou dans la sphère associative (où il est guidé par l'engagement) : partout le collectif de travailleurs construit du sens à la tâche qu'il effectue. Danièle Linhart le montre à partir d'une enquête de terrain dans un exemple extrême, la manière dont des travailleuses peu qualifiées dans un abattoir, affectées à l'emballage d'abats pour les grandes surfaces,

15 P. Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 154.

16 A. Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Paris, Fayard, 1997 (réédition 2002), p. 326. Les citations qui suivent, qui illustrent les objections sont tirées du même ouvrage.

ont pu collectivement « mettre de la beauté » du « bien fait » dans ce qui leur était demandé¹⁷.

Ensuite, il y a les manières, en grande partie autonomes, dont les collectifs de travailleurs s'organisent pour « sortir la production », « tenir la cadence ». Contrairement aux idées reçues héritées du taylorisme, ce sont souvent ces modes d'organisation bricolés dans la pratique qui font la réussite de l'entreprise. Castoriadis les a joliment baptisés « contre-plans » ; observons que cette deuxième dimension n'est pas non plus régie par le profit personnel...

Enfin, le travail est l'occasion d'expériences de socialité libre, de contacts, d'échanges, qui ne ressortissent en rien aux intérêts économiques.

Nous en arrivons alors à un paradoxe fort : ceux qui se focalisent sur la dimension socio-économique feraient bien de voir qu'ils ont un intérêt bien compris à ce que les jeunes aient l'occasion d'apprentissages collectifs du désintéressement productif, qui sont trop peu nombreux ou trop peu accessibles. La place de ce désintéressement dans la production doit cesser d'être déniée, même si la question de l'exploitation de ce désintéressement est une question particulièrement difficile.

Tout se passe comme si, en effet, les apprentissages n'étaient pensés qu'à partir du point de vue des maîtres du travail : les « besoins des entreprises ».

L'existence ou l'absence de dispositifs permettant d'expérimenter collectivement le désintéressement en lien avec le travail, avec l'enjeu de son sens, de son organisation, de ses effets constitue la quatrième question publique qui peut être posée à partir des expériences sociales qui sont vécues « en bas » de la société.

Le service citoyen, une réponse politique à ces questions publiques ?

Nous avons donc tenté de mettre en lumière quatre questions qui méritent d'être qualifiées de publiques parce qu'elles concernent des enjeux de structure :

- la mise à disposition de **dispositifs de subjectivation** qui aident à sortir de la position de « sujet flottant », qui permettent de passer du sujet à l'acteur ;
- dans ces dispositifs de subjectivation, le projet devrait pouvoir ne pas constituer le point de départ exigé, mais représenter un point d'arrivée possible, après de multiples expérimentations qui suspendent la collision destructrice des temps ; à défaut, c'est le mal qui est prescrit comme remède ;
- il convient d'éviter la stigmatisation de ceux qui tentent d'accéder à leurs droits fondamentaux, notamment en s'appuyant sur des systèmes d'aide ; ces personnes et groupes ne doivent pas en outre être réduits au statut d'objets d'aide ;
- enfin, il est fondamental de permettre des expérimentations collectives du désintéressement en lien avec le monde du travail.

Il nous semble clair que le dispositif appelé « service citoyen » se situe au croisement de ces quatre questions et qu'il pourrait donc être considéré comme une réponse politique au moins partielle aux défis que ces questions posent à notre modèle de développement.

Il peut en effet offrir aux jeunes qui le souhaitent **à la fois**

- un support de subjectivation et des occasions de « passage à l'acteur » ;
- une ouverture de possibles plutôt que la soumission à une exigence planificatrice à vide ;
- la déstigmatisation et la visibilisation de la capacité à être sujets d'aide, solidaires ;
- l'accès à des expériences collectives de désintéressement en lien avec le monde du travail.

17 D. Linhart, *Travailler sans les autres ?* Paris, Gallimard, 2009.

Permettez-moi de signaler que nous sommes en quelque sorte repassés par le thème de l'épanouissement et celui de l'insertion socio-professionnelle, en les déplaçant du côté de la subjectivation, d'une part, et la participation non contrainte, d'autre part.

Il reste que notre raisonnement suppose à la fois des composantes nécessaires et des conditions impératives.

Composantes et conditions d'un dispositif à instituer

Sans vouloir trancher entre les différentes formes que pourrait prendre un tel dispositif s'il était institué, je peux néanmoins indiquer que si le raisonnement que j'ai proposé en termes d'enjeux est fondé, on peut en déduire que le dispositif institué gagnerait à intégrer au moins quatre composantes.

Il devrait intégrer une **forte dimension d'expérience collective**, dans la mesure où la subjectivation, si elle touche chacun, n'est pas qu'un processus individuel. D'abord parce que ce droit n'a de sens que s'il est accordé à tous et que chacun intègre ce caractère universel dans son propre travail de subjectivation ; ensuite parce que l'apport du collectif dans la subjectivation est essentiel : souvenons-nous du thème du groupe-sujet défini par Félix Guattari : il s'agit d'un groupe qui n'est pas entièrement déterminé par un pouvoir qui lui est extérieur, ni soumis à un pouvoir interne (qui peut être horizontal, concerner les relations des participants entre eux) ; je pense que l'expérience du groupe-sujet est un point-clé de la démocratie. Il ne faudrait pas en effet que l'attention à la subjectivation contribue à détruire des collectifs déjà bien mal en point.

La deuxième dimension concerne l'**hétérogénéité des bénéficiaires**, tout simplement parce qu'il ne s'agit pas de renforcer la stigmatisation en faisant du service citoyen un dispositif de plus pour stigmatisés.

La troisième dimension est celle de la **durée** : on ne peut pas défaire ce que l'expérience du temps a produit comme désobjectivation en deux temps trois mouvements... La durée de l'expérience doit être suffisante pour pouvoir produire des effets un peu stabilisés.

Enfin, l'expérience doit rester **libre**, effectuée sur base volontaire, faute de quoi la dimension de désintéressement ne serait sûrement pas rencontrée. Evitons les actions de désintéressement obligatoire pour les stigmatisés qu'on a réussi à culpabiliser par rapport à la violence symbolique qu'ils ont eu à subir.

Les conditions sine qua non

Ce dernier point me conduit à pointer, en conclusion, que ce dispositif serait probablement vain s'il ne trouvait pas sa place dans une **politique générale cohérente**, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. La jeunesse est en effet l'objet de politiques aussi discordantes qu'il est possible. Mon exposé me conduit à dire que cette cohérence ne pourrait se définir qu'autour du projet défini par Robert Castel de construire effectivement, avec et pour les jeunes notamment, une **société de semblables** :

« Une société de semblables est une société dans laquelle chacun dispose au moins de ressources **et** de droits – pas de droits sans ressources comme des supports de subjectivation – suffisants pour être lié aux autres par des relations d'interdépendance et pour faire **réellement** partie du jeu social. »¹⁸

Il y a enfin une deuxième condition à rencontrer, c'est celle de la continuité.

En matière d'insertion socio-professionnelle, aujourd'hui, la discontinuité règne en maître : nous trouvons des situations où il n'y a pas d'enchaînement possible entre deux dispositifs, des enchaînements

18 R. Castel, « Penser le changement », in , R. Castel et C. Martin, *Changements et pensée du changement, échanges avec Robert Castel*, Paris, La Découverte, 2012, p. 31.

qui réduisent à néant les acquis précédents, font tomber dans un trou noir...

S'il est question d'instituer un nouveau dispositif, il sera primordial de penser simultanément les relations entre les dispositifs existants, puisque ce sont ces relations qui, in fine, déterminent le sens de la trajectoire du jeune qui s'y engage.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Le service citoyen : facteur d'épanouissement ou outil d'insertion socio-professionnelle ? », *Intermag.be*, [en ligne], Analyses et études RTA asbl, septembre 2015, URL : www.intermag.be/519.